Zoom société

Numéro 1 | Novembre 2021



Alix Bukkfalvi-Cadotte

La maltraitance envers les personnes aînées est un problème de santé publique (OMS, 2011; Laforest et autres, 2018) qui porte atteinte à **l'intégrité physique et psychologique des personnes qui la subissent.** La première enquête populationnelle québécoise sur le sujet, l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec (EMPAQ) 2019, a révélé que 5,9 % des personnes aînées vivant à domicile et capables de répondre à un questionnaire par elles-mêmes, soit environ 78 900 personnes, ont vécu de la maltraitance dans les 12 mois précédant l'enquête (Gingras, 2020).

Les données de l'EMPAQ permettent également de jeter un autre regard sur la situation et d'explorer les trajectoires de maltraitance vécues par les personnes aînées au cours de leur vie. Les violences vécues au cours d'une vie sont-elles reliées entre elles? Quels sont les parcours des personnes aînées les plus susceptibles de vivre de la maltraitance après l'âge de 65 ans? Le présent document d'analyse vise à répondre à ces questionnements en présentant les divers types de violence vécus aux différentes périodes de la vie, en

Faits saillants

Parmi les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile et capables de répondre à un questionnaire pour elles-mêmes :

- 15,2 % ont vécu au moins un type de violence avant 18 ans, 14,8 % entre 18 et 64 ans et 7,0 % après 65 ans ;
- celles qui ont vécu de la maltraitance au cours de leur vie et dont les antécédents de violence sont plus récents sont plus susceptibles d'avoir subi de la maltraitance dans la dernière année que celles dont les antécédents sont plus lointains;
- celles qui ont vécu un plus grand nombre de types de violence différents par le passé sont plus susceptibles d'avoir subi de la maltraitance dans la dernière année que celles qui ont vécu un nombre moindre de types de violences.

définissant des trajectoires de maltraitance et en faisant des liens entre les violences antérieures et la maltraitance vécue après l'âge de 65 ans. Cette analyse s'appuie sur l'approche théorique du parcours de vie (voir McDonald et autres, 2012), selon laquelle les expériences vécues tout au long de la vie influeraient sur le développement de l'individu et sur la suite de son parcours de vie.

Types de maltraitance étudiés

Dans le Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées, le gouvernement du Québec affirme qu'« il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance,





et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée » (ministère de la Famille et Secrétariat aux aînés, 2017 : 15).

Dans ce plan d'action gouvernemental, on décrit sept types de maltraitance : la maltraitance matérielle ou financière, psychologique, physique, sexuelle et organisationnelle, ainsi que l'âgisme et la violation des droits. Chacun de ces types de maltraitance se décline sous deux formes : la forme violence, qui consiste par exemple à malmener une personne ou à l'obliger à agir contre son gré, et la forme négligence, qui correspond à l'absence d'action appropriée pour répondre aux besoins de la personne.

Dans le cadre de cette publication, quatre types de maltraitance sont étudiés, soit les maltraitances matérielle ou financière, psychologique, physique et sexuelle sous leur forme violence. La prévalence de ces types de maltraitance a été mesurée en examinant la fréquence à laquelle certaines situations de maltraitance ont été vécues par les répondants. Ces situations de maltraitance incluent notamment :

- le vol, la fraude, la modification forcée d'un testament ou autre document financier et l'obstruction de l'accès à son argent ou à ses biens (maltraitance matérielle ou financière);
- les cris, les hurlements, les humiliations, les insultes, les menaces et le chantage (maltraitance psychologique);
- les contraintes physiques, les coups, l'ingestion de nourriture ou de médicaments par la force, et autres atteintes à l'intégrité physique (maltraitance physique);
- les attouchements sexuels, les agressions sexuelles et les comportements à connotation sexuelle inappropriés (maltraitance sexuelle).

Bien que chaque événement de maltraitance soit important, des seuils de fréquence variant selon la nature de la situation ont été utilisés dans les analyses : certaines situations devaient avoir été vécues une seule fois pour être comptabilisées, tandis que d'autres devaient avoir été vécues au moins quelques fois¹.

Antécédents de maltraitance

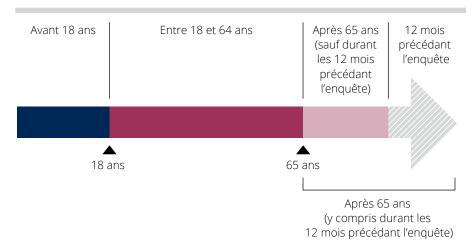
Bien que l'EMPAQ porte principalement sur la maltraitance vécue par les personnes aînées dans les 12 mois précédant l'enquête, les maltraitances vécues avant cette période ont également été examinées. Des renseignements ont donc été collectés sur les maltraitances vécues avant l'âge de 18 ans, entre 18 et 64 ans et après l'âge de 65 ans (sauf au cours des 12 derniers mois) pour la maltraitance psychologique, physique et sexuelle (voir figure 1). Dans le cas des antécédents de maltraitance matérielle ou financière, des renseignements ont été collectés uniquement sur les maltraitances subies à partir de 18 ans, puisque les personnes mineures ne sont pas aptes à exercer tous leurs droits liés à des biens matériels et financiers.

La durée de la période après 65 ans varie, bien entendu, pour chaque individu, selon l'âge du répondant au moment de l'enquête. De plus, pour certaines analyses, nous examinons séparément la maltraitance vécue dans les 12 mois précédant l'enquête et, pour les répondants ayant au moins 66 ans,

la violence vécue après l'âge de 65 ans, sauf durant les 12 mois précédant l'enquête. Pour d'autres analyses, nous combinons ces périodes pour examiner la maltraitance vécue après l'âge de 65 ans, y compris les 12 mois précédant l'enquête.

Soulignons également que les renseignements liés aux antécédents de maltraitance sont moins précis que ceux portant sur les événements vécus dans les 12 mois précédant l'enquête. En effet, pour chaque période de la vie et chaque type de maltraitance décrits ci-dessus, on a posé une question d'ordre général afin de déterminer si le répondant a vécu une ou des situations de maltraitance dans le passé, sans préciser la nature de l'acte ou sa fréquence. De plus, puisque ces questions portent sur un passé plus ou moins lointain, il est possible que les réponses des participants soient altérées par un biais de mémoire. Il est également possible qu'une expérience de maltraitance plus récente (par exemple survenue dans les 12 derniers mois) influence la perception qu'a le répondant de ses expériences passées (McDonald et Thomas, 2013): il pourrait en effet être plus en mesure de reconnaître la violence qu'il a vécue par le passé s'il a vécu une situation semblable récemment.

Figure 1
Périodes de la vie étudiées



Cette liste n'est pas exhaustive; pour la liste complète des énoncés utilisés dans le questionnaire de l'EMPAQ et pour plus de détails sur la méthodologie employée, veuillez consulter le rapport de recherche: statistique.quebec.ca/en/fichier/enquete-sur-la-maltraitance-envers-les-personnes-ainees-au-quebec-2019-portrait-dela-maltraitance-vecue-a-domicile.pdf.

Tableau 1

Prévalence des différents types de maltraitance à trois périodes de la vie, personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, Québec 2019

Type de maltraitance	Prévalence avant l'âge de 18 ans		Prévalence entre 18 et 64 ans		Prévalence après l'âge de 65 ans (incluant les 12 derniers mois)	
	%	Pe	%	Pe	%	Pe
Maltraitance matérielle ou financière			4,5	60 600	1,5	20 000
Maltraitance psychologique	8,4	112 000	11,0	142 900	5,7	76 300
Maltraitance physique	7,9	106 400	5,7	76 300	1,1	14 700
Maltraitance sexuelle	8,6	115 700	3,4	45 600	0,5*	6 700
Total (tous types de maltraitance confondus)	15,2	204 000	14,8	197 800	7,0	93 800

- Pe Population estimée, arrondie à la centaine.
- .. Donnée non disponible.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la maltraitance des personnes aînées du Québec, 2019.

Prévalence de la maltraitance au cours de la vie

Les données recueillies permettent d'examiner les maltraitances – matérielles et financières (calculée uniquement à partir de l'âge de 18 ans), psychologiques, physiques et sexuelles – vécues par les personnes aînées au Québec aux différentes périodes de leur vie. Notons que la prévalence après l'âge de 65 ans comprend ici les maltraitances mesurées en excluant les 12 derniers mois et celles mesurées au cours des 12 derniers mois. La prévalence de chaque type de maltraitance à chacune des périodes étudiées est présentée au tableau 1.

Au total, **15,2 %** des personnes de 65 ans et plus ont vécu de la maltraitance, tous types confondus, avant 18 ans ; **14,8 %** en ont vécu entre 18 et 64 ans, et **7,0 %** en ont vécu après l'âge de 65 ans. Notons par ailleurs qu'une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont vécu de la maltraitance, tous types confondus, pour toutes les périodes, soit avant l'âge de 18 ans (18 % contre 13 %), entre 18 et 64 ans (19 % contre 9,7 %), et après l'âge de 65 ans (8,7 % contre 5,1%) (données non présentées).



Photo : CDC / Unsplash

Les violences vécues aux différentes périodes de la vie ne sont pas nécessairement indépendantes les unes des autres. En effet, les résultats présentés dans le rapport de l'EMPAQ (Gingras, 2020) indiquent que la majorité des antécédents de violence étudiés dans le cadre de l'enquête sont statistiquement associés à la maltraitance vécue au cours des 12 derniers mois, et ce, peu importe le type de maltraitance. Par exemple, une personne aînée ayant vécu

de la maltraitance psychologique avant l'âge de 18 ans est non seulement plus susceptible d'avoir vécu ce même type de maltraitance au cours de la dernière année, mais elle est également plus susceptible d'avoir vécu de la maltraitance financière ou matérielle dans les 12 derniers mois. Dans cette perspective, il est pertinent d'examiner plus précisément la trajectoire composée des différentes expériences de maltraitance vécues au cours de la vie.

Trajectoires de maltraitance, personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, Québec 2019

15,2 % des répondants ont des antécédents de violence avant 18 ans

84,8% des répondants

n'ont pas d'antécédents de violence avant 18 ans Parmi les gens qui ont des antécédents de violence à l'enfance, **39,6 %** ont vécu de la violence entre 18 et 64 ans

Parmi les gens qui ont des antécédents de violence à l'enfance, **60,4** % n'ont pas vécu violence entre 18 et 64 ans

Parmi les gens qui n'ont pas d'antécédents de violence à l'enfance, **10,3** % ont vécu de la violence entre 18 et 64 ans

Parmi les gens qui n'ont pas d'antécédents de violence à l'enfance, **89,7** % n'ont pas vécu de violence entre 18 et 64 ans Parmi les gens qui ont des antécédents de violence avant 18 ans et entre 18 et 64 ans, **34,4%** ont vécu de la violence après 65 ans

Parmi les gens qui ont des antécédents de violence avant 18 ans mais pas entre 18 et 64 ans, 10,9 % ont vécu de la violence après 65 ans

Parmi les gens qui ont des antécédents de violence entre 18 et 64 ans mais pas avant 18 ans, 17,0 % ont vécu de la violence après 65 ans

Parmi les gens qui n'ont pas d'antécédents de violence (ni avant 18 ans, ni entre 18 et 64 ans), 3,0 % ont vécu de la violence après 65 ans

Trajectoires de maltraitance

Lorsqu'on observe les trajectoires possibles de ceux et celles ayant vécu de la maltraitance en tant qu'aînés (soit après l'âge de 65 ans, y compris durant les 12 mois précédant l'enquête) (voir figure 2), on note que la prévalence de la maltraitance est plus élevée chez les personnes ayant subi de la violence au cours des périodes précédentes.

On constate d'abord une différence selon les antécédents en examinant la maltraitance vécue **entre 18 et 64 ans**. En effet, la prévalence de la maltraitance entre 18 et 64 ans est de 40 % chez les personnes ayant vécu de la violence durant l'enfance (voir boîte C de la figure 2), comparativement à 10 % chez les personnes qui n'en ont pas vécu durant cette période (voir boîte E de la figure 2).

Cette différence est également observable lorsqu'on examine la maltraitance vécue après l'âge de 65 ans: elle est de 34 % chez les personnes qui ont vécu de la violence avant 18 ans et entre 18 et 64 ans (voir boîte G de la figure 2), et de 11 % et 17 % respectivement chez les gens qui ont vécu de la violence avant 18 ans uniquement et entre 18 et 64 ans uniquement (voir boîtes H et I de la figure 2), comparativement à 3,0 % chez les personnes qui n'ont pas vécu de violence à ces périodes (voir boîte J de la figure 2).

Ces résultats concordent avec les observations rapportées dans la littérature : un historique de maltraitance (à l'enfance ou à l'âge adulte) est associé à des risques plus élevés de vivre différents types de maltraitance aux périodes subséquentes de la vie (Hamby et Grych, 2013 ; Herrenkhol et autres, 2020 ; Blondin, 2015 ; McDonald et Thomas, 2013). Ainsi, les personnes ayant vécu de la maltraitance durant l'enfance sont plus susceptibles de vivre de la maltraitance entre 18 et 64 ans, et les personnes ayant vécu de la maltraitance durant l'enfance ou entre 18 et 64 ans sont, à leur tour, plus susceptibles d'en vivre après l'âge de 65 ans.



Photo: fizkes / Adobe Stock

Nombre de types de violences et temps écoulé depuis les événements

Les résultats présentés ci-dessus ainsi que dans le rapport de l'EMPAQ (Gingras, 2020) montrent que le fait d'avoir déjà subi des violences constitue un facteur de risque de maltraitance chez les aînés. Un examen plus détaillé des violences vécues antérieurement par ces personnes permet de dresser un portrait plus précis de l'association entre les antécédents de violence et la maltraitance vécue par les aînés. Les résultats obtenus révèlent notamment que le nombre de types de violence vécus par le passé ainsi que le temps écoulé depuis les événements semblent influer sur la maltraitance vécue au cours de la dernière année.

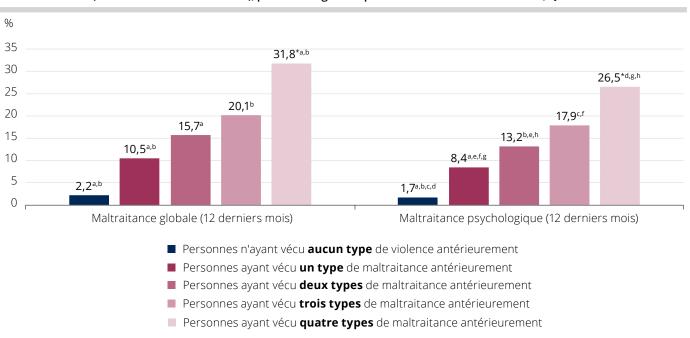
Notons que les analyses présentées dans cette section portent sur les personnes aînées pour lesquelles des données sont disponibles pour les trois périodes antérieures étudiées: avant 18 ans, entre 18 et 65 ans, et après 65 ans (sauf durant les 12 derniers mois). Les résultats ne concernent donc pas les personnes âgées de 65 ou 66 ans au moment de l'enquête puisque dans leurs cas, la violence vécue après l'âge de 65 ans est déjà mesurée à l'aide des questions portant sur la maltraitance vécue au cours des 12 derniers mois.

Nombre de types de violence vécus dans le passé

La littérature indique qu'il est fréquent que les victimes de violence subissent plusieurs types de violence différents (Finkelhor et autres 2007a; Finkelhor et autres 2007b; Frugaard Stroem et autres 2019). Certaines études ont démontré que l'exposition à de multiples types de violence est liée à un plus grand risque de vivre de la violence à nouveau que l'exposition à un seul type de violence (Frugaard Stroem et autres 2019).

Figure 3

Prévalence de chaque type de maltraitance au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le nombre de types de violence vécus au cours de la vie (excluant les 12 derniers mois), personnes âgées de plus de 66 ans et vivant à domicile, Québec 2019



^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
a,b,c,d,e,f,g,h Les mêmes lettres expriment des différences significatives au seuil de 5 % entre les catégories de la variable de croisement, pour une maltraitance donnée.
Source: Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la maltraitance des personnes aînées du Québec, 2019.

Les résultats de l'EMPAO concordent avec ces études : les données suggèrent également que le nombre de types de violence vécu par les personnes aînées au cours de leur vie est lié au risque d'avoir vécu de la maltraitance dans les 12 derniers mois. En effet, parmi les personnes aînées n'ayant vécu aucun type de violence pendant leur vie, 2,2 % ont subi de la maltraitance (tous types confondus) dans les 12 derniers mois. Cette proportion augmente à 11 % chez celles ayant vécu un type de violence, à 16 % chez celles ayant vécu deux types de violence au cours de leur vie, à 20 % chez celles ayant vécu trois types de violence, et à 32 % chez celles ayant vécu quatre types de violence (voir figure 3). Notons toutefois que les données n'indiquent pas de différence statistiquement significative entre les personnes qui ont vécu deux types de maltraitance et celles qui en ont vécu trois.

On note un gradient, bien que certaines catégories ne présentent pas de différences significatives entre elles : les personnes qui ont vécu un plus grand nombre de types de violence différents au cours de leur vie sont plus susceptibles de vivre de la maltraitance au cours des 12 derniers mois. Cette tendance s'observe aussi pour la maltraitance psychologique (voir figure 3), ainsi que pour la maltraitance physique, sexuelle et financière (données non présentées en raison de faibles effectifs).

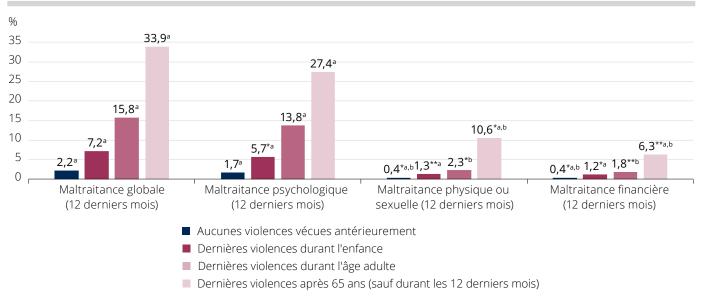
Temps écoulé depuis les violences vécues antérieurement

Certains chercheurs suggèrent que, en plus du nombre de types de violence différents vécus par le passé, le temps écoulé depuis les violences vécues antérieurement serait également lié à la maltraitance vécue à une période donnée. Ainsi, Frugaard Stroem et autres (2019) ont montré que plus les antécédents de violence sont récents, plus les individus sont susceptibles de vivre de la maltraitance à nouveau.

Les données issues de l'EMPAQ indiquent des résultats similaires. Chez les personnes aînées qui ont vécu de la violence pour la dernière fois avant l'âge de 18 ans, la prévalence de la maltraitance globale (tous types confondus) dans les 12 derniers mois est de 7,2 %. Cette proportion augmente à 16 % chez les personnes qui ont vécu de la violence pour la dernière fois entre 18 et 64 ans, puis à 34 % chez les personnes qui ont vécu de la violence pour la dernière fois après l'âge de 65 ans. Le même constat s'observe pour la prévalence des maltraitances psychologique, physique ou sexuelle, et financière. Pour les maltraitances physique ou sexuelle et financière, cependant, les données ne permettent pas de déceler une différence significative entre les personnes qui ont vécu de la violence pour la dernière fois avant 18 ans et ceux qui en ont vécu pour la dernière fois entre 18 et 64 ans.

Par ailleurs, notons que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir vécu leurs derniers épisodes de violence aux périodes plus tardives de leur vie, c'està-dire entre 18 et 65 ans ou après 65 ans (données non présentées).

Figure 4
Prévalence de chaque type de maltraitance au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le moment des dernières violences, personnes âgées de plus de 66 ans et vivant à domicile, Québec 2019



^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a,b Les mêmes lettres expriment des différences significatives au seuil de 5 % entre les catégories de la variable de croisement, pour une catégorie maltraitance donnée. Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la maltraitance des personnes aînées du Québec, 2019.

Conclusion

Les résultats obtenus à partir des données de l'EMPAQ indiquent que les personnes aînées ayant vécu de la violence au cours de leur vie sont plus susceptibles d'avoir vécu de la maltraitance dans l'année précédant l'étude.

Parmi les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile et capables de répondre à un questionnaire pour elles-mêmes, 15,2 % ont vécu au moins un type de violence avant l'âge de 18 ans, 14,8 % entre 18 et 64 ans et 7,0 % après l'âge de 65 ans. L'analyse des données révèle que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre de la violence.

Les violences vécues aux différentes périodes de la vie sont liées: en effet, les résultats montrent que les personnes qui ont vécu de la violence durant l'enfance sont plus susceptibles de vivre de la violence à nouveau à l'âge adulte que celles qui n'en ont pas vécu durant cette période. De même, celles qui ont vécu de la violence avant 18 ans ou entre 18 et 64 ans sont plus susceptibles d'avoir vécu de la maltraitance après l'âge de 65 ans.

De plus, le présent rapport met en lien le temps écoulé depuis les dernières des maltraitances et le nombre de types avec la maltraitance vécue au cours des 12 derniers mois. Les données indiquent que généralement, plus les personnes aînées ont vécu de types de maltraitance au cours de vie, plus elles sont susceptibles de vivre de la maltraitance au cours des 12 derniers mois. De plus, en examinant la prévalence selon trois périodes, soit avant l'âge de 18 ans, de 18 à 65 ans et après 65 ans (sauf durant les 12 derniers mois), on note un lien entre le temps écoulé depuis les dernières violences et la prévalence de la maltraitance vécue au cours de la dernière année. Parmi les personnes aînées qui ont vécu de la maltraitance par le passé, celles dont les antécédents sont plus récents sont plus susceptibles d'avoir subi de la maltraitance dans la dernière année que celles dont les antécédents sont plus lointains. Ces résultats permettent de mieux comprendre le déploiement de la violence tout au long de la trajectoire de vie et de fournir de l'information supplémentaire concernant les facteurs liés à la maltraitance envers les personnes aînées.

Diverses hypothèses ont été émises afin d'expliquer les liens entre les différents épisodes de violence au cours de la vie. Par exemple, certains suggèrent que le contexte ou les circonstances ayant contribué à une première expérience de violence, tels qu'une faible estime de soi ou un faible niveau de soutien social, puissent subsister

dans le temps et ainsi maintenir un risque de violence continu pour divers types de violence (Hamby et Grych 2013; Frugaard Stroem et al. 2019). D'autres suggèrent également que les conséquences psychologiques et sociales de la violence vulnérabilisent la personne à de nouveaux épisodes de violence (Casey et Nurius, 2005; Herrenkohl et al. 2020). Finalement, des comportements violents peuvent se perpétuer dans le temps entre deux mêmes individus qui se côtoient pendant une longue période, notamment entre membres d'une même famille ou entre partenaires intimes. La violence vécue de façon continue ou répétitive durant la vie d'une personne pourrait ainsi être liée à une même personne maltraitante (Herrenkohl et al. 2020).

Il est à noter que les antécédents de violence ne déterminent ni entièrement ni définitivement l'expérience de la maltraitance chez les personnes aînées: le phénomène de la maltraitance est complexe et multifactoriel. Les résultats présentés dans ce document contribuent cependant à une meilleure compréhension des trajectoires de violence au cours de la vie et montrent la pertinence de prendre en compte les antécédents de violence dans la recherche et dans l'intervention en lien avec la maltraitance envers les personnes aînées.

Source de données

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec (EMPAQ) 2019. L'EMPAQ, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec à la demande du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, porte sur les situations de maltraitance vécues par les personnes aînées vivant à leur domicile et capables de répondre à un questionnaire téléphonique pour elles-mêmes. La population visée par cette enquête représente environ 1,3 million de personnes. Au total, 8 860 personnes de 65 ans et plus ont participé à cette enquête, qui s'est déroulée entre février et juin 2019.

Références

- BLONDIN, O. (2016). Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale : les facteurs qui expliquent la dynamique de la violence physique à travers le temps. Mémoire (M.A.), Université de Montréal, 98 p.
- CASEY, E. A., et P. S. NURIUS, (2005). "Trauma exposure and sexual revictimization risk: Comparisons across single, multiple incident, and multiple perpetrator victimizations", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 11, nº 4, p. 505-530. doi: 10.1177/1077801204274339. (Consulté le 3 novembre 2020).
- FINKELHOR, D., R. K. ORMROD, et H. A. TURNER. (2007a). "Polyvictimization and trauma in a national longitudinal cohort", *Development and psychopathology*, [En ligne], vol. 19, n° 1, p. 149-166. doi: 10.1017/S0954579407070083. (Consulté le 4 novembre 2020).
- FINKELHOR, D., ORMROD, R. K., et H.A. TURNER. (2007b). "Poly-victimization: A neglected component in child victimization", *Child abuse & neglect*, [En ligne], vol. 31, nº 1, p. 7-26. doi: 10.1016/j.chiabu.2006.06.008. (Consulté le 18 novembre 2020).
- FRUGAARD STROEM, I., AAKVAAG, H. F. et T. WENTZEL-LARSEN. (2019). "Characteristics of different types of childhood violence and the risk of revictimization". *Violence against women*, [En ligne], vol. 25, no 14, p. 1696-1716. doi: 10.1177/1077801218818381. (Consulté le 3 novembre 2020).
- GINGRAS, L. (2020). Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019. Portrait de la maltraitance vécue à domicile, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 153 p. [statistique.quebec.ca/en/fichier/enquete-sur-la-maltraitance-envers-les-personnes-ainees-au-quebec-2019-portrait-de-la-maltraitance-vecue-a-domicile.pdf]. (Consulté le 14 octobre 2020).
- HAMBY, S., et J. GRYCH. (2012). The web of violence: Exploring connections among different forms of interpersonal violence and abuse. Dordrecht, Springer, 108 p.
- HERRENKOHL, T. I., FEDINA, L., ROBERTO, K. A., RAQUET, K. L., HU, R. X., ROUSSON, A. N., et W. A. MASON. (2020). "Child maltreatment, youth violence, intimate partner violence, and elder mistreatment: a review and theoretical analysis of research on violence across the life course". *Trauma, Violence, & Abuse,* [En ligne], p. 1-15. doi: 10.1177/1524838020939119. (Consulté le 3 novembre 2020).
- LAFOREST, J., P. MAURICE, et L. M. BOUCHARD. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*, [En ligne], Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 367 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf]. (Consulté le 14 octobre 2020).
- MCDONALD, L., et autres (2012). Defining and measuring elder abuse and neglect. Synthesis of Preparatory Work Required to Measure the Prevalence of Abuse and Neglect of Older Adults in Canada, [En ligne], Gatineau, Human Resources and Skills Development Canada, 125 p. [www.researchgate.net/publication/333658924 Defining and measuring elder abuse and neglect Synthesis of Preparatory Work Required to Measure the Prevalence of Abuse and Neglect of Older Adults in Canada]. (Consulté le 14 octobre 2020).
- MCDONALD, L., et THOMAS, C. (2013). "Elder abuse through a life course lens". *International Psychogeriatrics*, vol. 25, nº 8, p. 1235-1243. doi: 10.1017/S104161021300015X. (Consulté le 3 novembre 2020).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS [Québec] (2017). Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 88 p. [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002186/]. (Consulté le 11 juillet 2019).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) (2011). European report on preventing elder maltreatment, [En ligne], Copenhague, Organisation mondiale de la Santé, 87 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/107293/e95110.pdf?sequence=1&isAllowed=y]. (Consulté le 14 octobre 2020).

Autres publications d'intérêt

Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019

Octobre 2020

- Portrait de la maltraitance vécue à domicile
- Méthodologie de l'enquête

Notice bibliographique suggérée

BUKKFALVI-CADOTTE, Alix (2021). « La maltraitance envers les personnes aînées au Québec : liens avec les violences vécues antérieurement », *Zoom société*, [En ligne], n° 1, novembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-9. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/maltraitance-enverspersonnes-ainees-guebec-liens-avec-violences-vecues-anterieurement.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction principale des statistiques sociales et de santé

Avec la collaboration de:

Valeriu Dumitru, traitement des données Direction principale des statistiques sociales et de santé

Remerciements à:

Bertrand Perron et Nathalie Audet pour leurs commentaires et suggestions.

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3° étage Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel: cid@stat.gouv.qc.ca
Site Web: statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec 4º trimestre 2021 ISSN 2564-3983 (en ligne)

© Gouvernement du Québec Institut de la statistique du Québec, 2021

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

